



**À l'occasion du 50^e anniversaire du secteur sauvegardé,
la Renaissance du Vieux-Lyon organise le colloque**

**Vieux-Lyon 1964 – 2014 – 2064 :
Vivre en secteur sauvegardé, vivre le secteur sauvegardé**

Le 12 mai 1964, le Vieux-Lyon est devenu, grâce à la « loi Malraux » (4 août 1962), le premier secteur sauvegardé délimité de France ; depuis lors, il s'est, à bien des égards, montré précurseur. Aussi, au moment où l'on célèbre le cinquantième anniversaire de sa création, la Renaissance du Vieux-Lyon a-t-elle choisi de jalonner l'année 2014 d'événements.

Après avoir produit un film (*ReNaissance*, réal. Martine Tallet et François Ribière), publié un livre (*Vieux-Lyon doubles vues, 50 ans de secteur sauvegardé*, photographies de Kyle Brooks et Yves Neyrolles, Éditions LivresEMCC), accroché deux expositions, l'une aux Musées Gadagne, l'autre sur les grilles du Palais de Justice, la Renaissance du Vieux-Lyon propose le 17 octobre 2014 un temps de réflexion et de rencontre sous la forme d'un colloque à l'Hôtel de Ville de Lyon : **Vieux-Lyon 1964 – 2014 – 2064 – Vivre en secteur sauvegardé, vivre le secteur sauvegardé** : non pas un regard nostalgique sur les cinquante années passées, mais plutôt une réflexion prospective pour le demi-siècle à venir.

En effet, depuis cinq décennies, la société a considérablement changé, tant dans les modes de vie – logement, transports, travail, loisirs... – que dans le rapport au monde – la fameuse « mondialisation » ou « globalisation » ; notre relation collective au patrimoine s'est fortement modifiée, les centres-villes ont évolué, les moyens de communication et d'accès à l'information ou à la connaissance ont connu une véritable révolution.

Dans ce contexte, cette rencontre originale a l'ambition d'analyser à quelles conditions, dans les décennies à venir, il sera possible, en s'appuyant sur l'expérience acquise depuis cinquante ans, de faire que le Vieux-Lyon demeure un « patrimoine vivant » : en d'autres termes, de faire tenir ensemble les exigences de la préservation d'un patrimoine désormais reconnu au niveau mondial et les nécessités de l'adaptation des espaces publics et privés qu'il abrite aux nouveaux modes de vie.

Bref, un demi-siècle après son invention, il s'agit de donner son sens plein au syntagme de « secteur sauvegardé » inscrit dans la loi Malraux et de se souvenir qu'étymologiquement, *sauvegarder* veut dire, « garder sauf, garder vivant ».

Pour ce colloque, la Renaissance du Vieux-Lyon a invité une vingtaine de contributeurs venus d'horizons différents : représentants des collectivités publiques, acteurs historiques, économiques ou associatifs, experts (historien, sociologue, spécialiste du tourisme, architecte, urbaniste, politologue)... sans oublier des habitants, afin de montrer que l'avenir d'un quartier est bien l'affaire de tous.

.../...

Trois séquences, correspondant à trois thèmes qui constituent autant d'enjeux majeurs pour les cinquante ans à venir, rythmeront cette journée :

1^{re} séquence : « Vivre *en* secteur sauvegardé »

Cette séquence s'intéressera prioritairement à la vie quotidienne des habitants du Vieux-Lyon et aux problématiques nées des évolutions constatées ou prévisibles. Dans les décennies à venir, il s'agira de concilier les nouveaux modes de vie et les exigences de la conservation du patrimoine. Du côté des habitants, l'enjeu consiste principalement à maintenir la qualité de vie dans le secteur sauvegardé, de façon que, comme a pu le dire une habitante, « *le coup de cœur ne se transforme pas en coup de blues* ».

Les questions pour l'avenir sont nombreuses et passionnantes : quels sont, sous l'angle de la vie urbaine comme du logement, les atouts du Vieux-Lyon au regard des nouveaux usages de la ville ? Quels outils mettre en place pour augmenter nos connaissances sur le secteur sauvegardé et y améliorer la gestion du patrimoine ? Quelles nouvelles règles (accessibilité, stationnement, commerces...) imaginer, de façon à faciliter les nouveaux usages du quartier tout en préservant et mettant en valeur son patrimoine ? Comment améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments tout en conservant leurs qualités historiques ?

Et aussi : comment mieux sensibiliser les habitants à la réglementation ainsi qu'à ses évolutions... en d'autres termes, mieux faire savoir ce qu'il est possible de faire et ce qui ne l'est pas ? Comment gérer les éventuels conflits entre les différents usages (par exemple, la vie nocturne) ? Quelles actions de prévention ou de médiation mettre en place pour assurer la cohabitation harmonieuse des habitants et des usagers occasionnels, noctambules ou touristes ?

2^e séquence : « Vivre *le* secteur sauvegardé »

La deuxième séquence abordera les usages que font du Vieux-Lyon celles et ceux qui n'y habitent pas, attirés par la renommée croissante de cette « petite ville dans la grande ». Les touristes constituent une catégorie particulière d'usagers : dans le contexte de l'explosion mondiale de leur nombre (depuis les années 1960, il a été multiplié par quinze) comme de l'acuité croissante de la concurrence internationale en la matière, alors que le Grand Lyon a fait du tourisme un des axes de son développement économique, le secteur sauvegardé a connu, singulièrement depuis 1998 (« effet UNESCO »), un accroissement considérable de sa fréquentation touristique. Si ce dernier se poursuit sans être maîtrisé, le risque est grand que cet afflux vienne altérer « l'esprit du lieu » ou, pour reprendre le terme de Gustavo Giovannoni (1913), *l'ambientismo*.

Or, c'est cet *ambientismo* qui représente le meilleur atout pour développer dans le Vieux-Lyon des offres touristiques en phase avec les attentes aujourd'hui observées. Pour les décennies à venir, l'enjeu est double. Il s'agira d'abord, en tentant de mieux connaître ce que les différentes catégories d'usagers

.../...

du Vieux-Lyon – touristes ou non – viennent y chercher, de garantir une cohabitation harmonieuse entre ces derniers et les habitants ; mais il s’agira également de définir à quelles conditions le secteur sauvegardé pourra conserver sa capacité à être une ressource pour le territoire. En d’autres termes, à déterminer quelles dispositions prendre afin que des touristes y soient accueillis en nombre significatif sans altérer l’*ambientismo*.

3^e séquence : « Sauvegarder = garder sauf, garder vivant »

Cette troisième séquence donnera la parole au directeur général des patrimoines (Ministère de la Culture et de la Communication) et à Michel Le Faou, vice-président du Grand Lyon, chargé de l’urbanisme et du cadre de vie, qui présenteront les réformes en cours – nouvelle loi sur le patrimoine, création de la Métropole de Lyon – et évoqueront les conséquences qu’elles sont susceptibles d’entraîner pour le secteur sauvegardé.

Enfin, en **clôture** de la journée, un « grand témoin », en l’occurrence le politologue Philippe Dujardin, ancien conseiller scientifique de la Direction de la prospective et du dialogue public (Grand Lyon), livrera les réflexions que lui auront suggérées les contributions et échanges entendus au cours de la journée.

Nul doute que cette journée montre à quel point le Vieux-Lyon reste précurseur et que le champ des possibles nous concerne tous !

Date : vendredi 17 octobre 2014

Organisateur : Renaissance du Vieux-Lyon

Lieu : Hôtel de Ville de Lyon (salon des anciennes archives)

Horaires : 9h-17h

Animation : *Michel Kneubühler*, chargé d’enseignement (Université Lumière-Lyon 2)

Intervenants (par ordre alphabétique) :

- *Frédéric Auria* (Renaissance du Vieux-Lyon)
- *Mathieu Baty*, président de l’association Sauvegarde et Avenir de Troyes
- *Hugues Beesau*, directeur de la MITRA-Mission d’ingénierie touristique Rhône-Alpes (Rhône-Alpes tourisme)
- *Vincent Berjot*, directeur général des patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication
- *François Brégnac*, directeur adjoint de l’Agence d’urbanisme de Lyon
- *Sophie Castel*, adjointe au maire de Bayonne, chargée du patrimoine culturel et urbain
- *Bruno Delas*, responsable de la Mission « site historique » de Lyon, coordonnateur des Journées européennes du patrimoine (Grand Lyon)
- *Pascal Duballet*, directeur du service urbanisme de la Ville de Poitiers et de la Communauté d’agglomération du Grand Poitiers

.../...

- *Philippe Dujardin*, politologue
- *Jean-Dominique Durand*, adjoint au maire de Lyon, chargé du patrimoine, de la mémoire et des anciens combattants
- *Pierre Franceschini*, architecte des bâtiments de France, chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Rhône (DRAC Rhône-Alpes)
- *François Gaillard*, directeur général de l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon
- *Delphine Godefroy*, guide-conférencière, présidente de l'Association nationale des guides-conférenciers des villes et pays d'art et d'histoire (ANCOVART)
- *Philippe Lamy*, architecte, Direction de l'aménagement urbain (Ville de Lyon)
- *Michel Le Faou*, vice-président du Grand Lyon, chargé de l'urbanisme et du cadre de vie (*sous réserve*)
- *Annick Lioud* (Renaissance du Vieux-Lyon)
- *Jean-François Marguerin*, directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes
- *Nathalie Mathian*, maître de conférences à l'Université Lumière-Lyon 2
- *Véronique Nether*, présidente de la Renaissance du Vieux-Lyon
- *Régis Neyret*, ancien président de la Renaissance du Vieux-Lyon
- *Richard Nordier*, chargé de mission « modes de vie, usages, espaces publics » à l'Agence d'urbanisme de Lyon
- *Thomas Rudigoz*, maire du 5^e arrondissement de Lyon, conseiller général du Rhône

À propos de la Renaissance du Vieux-Lyon

La Renaissance du Vieux-Lyon est une association créée en 1946 et forte de quatre cents membres. Elle est fortement impliquée dans les problématiques d'urbanisme et d'aménagement des centres historiques, en France et à l'étranger.

La Renaissance du Vieux-Lyon a joué un rôle primordial dans le classement du secteur sauvegardé par André Malraux le 12 mai 1964, et dans l'inscription du site historique de Lyon sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO (5 décembre 1998). Elle intervient dans des problématiques globales liées au patrimoine urbain et à ses enjeux. Comité d'intérêt local, elle allie à la fois des compétences liées à l'urbanisme, l'architecture, la conservation mais aussi à la défense du cadre de vie. Elle œuvre pour le maintien d'un équilibre social dans le Vieux-Lyon autant que pour la mise en valeur du patrimoine architectural qui doit réinventer sans cesse ses équilibres et conserver « l'esprit du lieu ».

Contact presse : Véronique Nether, présidente, 06 22 82 21 97, contact@lyon-rvl.com